

Le recteur de région académique,
Chancelier des universités

VU le code de l'éducation nationale et
notamment les articles L.443-1, L.443-2 et
L.641-5

VU l'arrêté du 3 octobre 1991 portant délégation
d'attribution aux recteurs d'académie

VU l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes
délivrés par les établissements d'enseignement
supérieur techniques privés et consulaires
reconnus par l'Etat

ARRÊTE

Article 1

À compter du 11 février 2020, le jury d'admission et de fin d'études du "Diplôme de l'ESC Dijon-Bourgogne Programme grande école" de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne est composé comme suit :

- Président :

M. Louis de MESNARD, Professeur des Universités, Responsable du M2 Recherche et Conseil en Sciences de Gestion, Université de Bourgogne

- Vice-Président :

M. Samuel MERCIER, Professeur des Universités, Vice-Président délégué à la Responsabilité Sociétale et au Développement Durable, Université de Bourgogne

- Membres :

- M. Thierry RIZZA, Expert-Comptable, Société Grant Thornton ou Mme Véronique JOBIC, Gérante, Hôtel Relais de la Côte d'Or, Semur-en-Auxois
- M. Stéphan BOURCIEU, Président du Directoire, ESC Dijon-Bourgogne ou M. Olivier LEON, Directeur Général, ESC Dijon-Bourgogne
- Mme Sophie RAIMBAULT, Directrice du Master Grande Ecole, ESC Dijon-Bourgogne ou Mme Christine MIGNOT, Directrice des études du Master Grande Ecole, ESC Dijon-Bourgogne
- Mme Christine SINAPI, Directrice académique et du développement pédagogique, ESC Dijon-Bourgogne ou M. Alexandre ASSELINEAU, Directeur Knowledge & Transfer, ESC Dijon-Bourgogne.

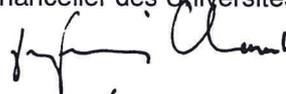
- Recteur de région académique :

M. Jean-François CHANET, recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, chancelier des universités, ou son représentant.

Article 2

Le secrétaire général de la région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Besançon, le 11 février 2020
Le Recteur de la Région Académique,
Bourgogne-Franche-Comté,
Recteur de l'Académie de Besançon
Chancelier des Universités



Jean-François CHANET